

Localisation: Lorette (42)
Client : Ville de Lorette
Métier : Aménagement quartier d'habitat

Coût d'investissement :
7,6 M€

Description de l'opération

La ZAC Côte Granger offrira un développement urbain s'inscrivant dans la continuité du renouvellement urbain engagé par la commune depuis les années 2000. Les objectifs fixés sont les suivants :

- Offrir un habitat diversifié alliant petits collectifs, maisons de ville et habitat individuel ;
- Conforter l'urbanisation le long de l'axe central, à proximité des services, dont les transports en commun ;
- Développer des espaces publics de qualité en soignant les liaisons entre l'existant et les nouveaux aménagements
- Adopter une démarche globale d'aménagement répondant aux principes de développement durable ;
- Préserver le droit d'eau, mettre en valeur le bief existant, dynamiser l'activité des jardins familiaux.



Missions

- gestion administrative, juridique et financière de l'opération
- procédures d'urbanismes et environnementales (DLE, porter à connaissance du Préfet, demande de cas par cas, mise à jour de l'évaluation environnementale, CNPN, réalisation dossier ZAC, suivi des prescriptions environnementale)
- procédures de passation des marchés
- suivi des travaux d'aménagement
- commercialisation des lots (rédaction des compromis et suivi de ventes, accompagnement technique des prospect)

Contrat

Concession d'aménagement

Maîtrise d'œuvre

- NALDEO (BE VRD)
- JNC (urbanisme et paysage)
- INGEROP (BE environnement)

Programme

Sur une superficie de 6 ha, l'opération prévoit la création de 190 logements répartis comme suit :

- 58 logements collectifs (12844 m² SDP)
- 16 logements intermédiaires (individuel groupé ; 1750 m² SDP)
- 24 logements individuels (3000 m² SDP)

Les aménagements réalisés s'intégreront dans la continuité de l'existant et en favorisant des espaces publics et paysagers de qualité

Avancement du projet

- Novembre 2017 : signature traité de concession
- Printemps 2018 : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre et du bureau d'étude environnementale
- 2018-2019 : lancement des procédures d'urbanisme et environnementales



Novim⁺

- Partenariat avec EPORA pour les acquisitions foncières
- Dossier environnemental complexe, CNPN
- Contraintes aléas miniers et proximité voie SNCF